



Termes de référence pour la gestion des subventions octroyées dans le cadre du Re-Fund Challenge en faveur des structures de l'Economie Sociale et Solidaire retenues par le projet JEUN'ESS



Contexte général

Les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire en Tunisie sont dans la majorité des structures naissantes et n'ont pas encore de ce fait atteint un stade de développement leur permettant de résister à des crises comme celle de la COVID-19. La pandémie a en effet accru leur vulnérabilité en raison notamment des mesures de confinement total qui les a contraintes à ralentir, voire arrêter leurs activités.

En l'absence d'un appui et d'un accompagnement spécifiques, ces organisations risquent la fermeture définitive avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves sur des milliers de personnes qui courent le risque de se retrouver sans emploi ou d'être contraints de travailler dans l'informel. Ce constat explique à lui seul l'urgence de fournir un appui à ces organisations pour assurer dans un premier temps leur survie et leur permettre dans un deuxième temps de se développer et d'élargir leurs activités afin qu'elles continuent à jouer leur rôle en tant qu'acteur de développement local.

C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place un « Fonds Urgence COVID » pour appuyer les structures en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvetage efficace. Il s'adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux bénéficiaires.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification et s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

Objectifs de la consultation

La présente consultation vise à **identifier une institution ou une association de microfinance qui peut fournir des services de gestion des subventions octroyées dans le cadre du Re-FUND Challenge en faveur de 43 structures de l'Economie Sociale et Solidaires qui ont été retenues suite à la phase de sélection qui s'est achevée le 2 décembre 2021. Cet organisme devra être en mesure de gérer, pour le compte de l'OIT, l'octroi de subventions dans le cadre d'un fonds de 490.000 € ce, à partir du mois de mars 2022.**

Les structures sélectionnées ont participé à une série de sélections depuis le 1^{er} septembre dernier, visant à identifier les structures qui seront accompagnées par l'équipe JEUN'ESS sur un plan technique et financier.

Elles ont ainsi traversé 4 étapes de sélection bien définies :

- L'analyse des dossiers administratifs et des plans de continuité présentés par les candidats
- La réalisation d' « assessment center » ayant pour objectif d'évaluer la personnalité des participants et leur complémentarité avec l'Economie Sociale et Solidaire
- Des visites terrains ont été effectués par les coordinateurs régionaux du projet JEUN'ESS pour s'assurer de la correspondance entre les écrits et la réalité du terrain
- Le passage le 2 décembre devant des jurys composés de références dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire pour la sélection finale.

Avant de se frotter à la dernière étape de sélection devant les juges, les candidats des 7 régions ont suivi un marathon de préparation et de consolidation de leurs plans de continuité pendant 3 jours afin de maximiser leurs chances de réussite devant les jurys. Cette période d'incubation a été assurée en présence de 8 coachs professionnels, qui ont accompagné les candidats.

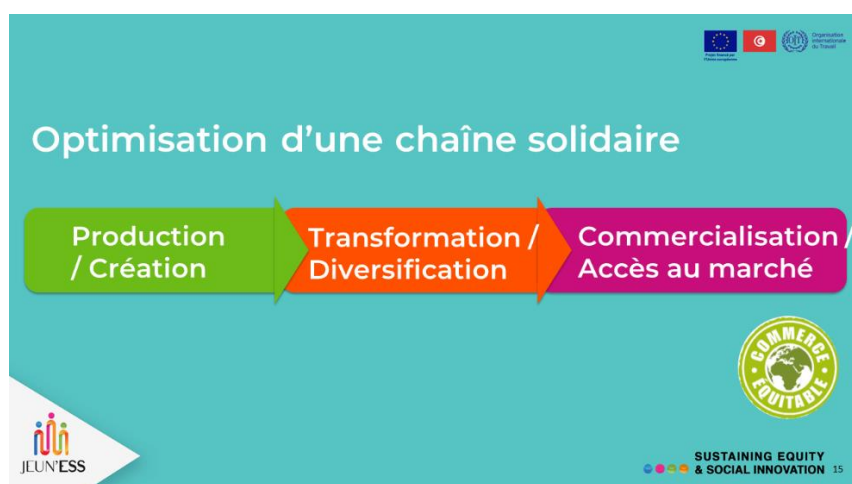
Les résultats annoncés lors de la cérémonie du 3 décembre 2021 ont pu mettre en avant l'octroi d'un financement partiel pour 36 structures participantes et d'un financement total pour 7 d'entre elles.



En effet, le projet JEUN'ESS, dans le cadre du JEUN'ESS RE-Fund Challenge vise à octroyer des subventions pour les structures de l'Economie Sociale et Solidaire ayant passées avec succès l'ensemble de la phase de sélection. Cet octroi devra être règlementé et suivre un processus précis de financement en cascade répondant à des étapes de suivi des objectifs et des indicateurs de performance préalablement défini.

En étroite collaboration et sous la direction du chef de projet et des coordinateurs régionaux sur le terrain, l'organisme choisi devra également se référer aux plans de continuité qui auront été développés lors de la dernière phase de sélection et présenter une stratégie d'accompagnement, de réalisation et de suivi clairs de ce plan de continuité.

Ces plans de continuité doivent permettre de consolider les emplois et d'en créer de nouveaux. Ils devront répondre au préalable à la vision du projet qui souhaite travailler sur les valeurs du commerce équitable dans un cadre d'innovation sociale. La plupart des structures ont besoin de consolider des éléments liés à la production, la transformation, la commercialisation (l'accès au marché) ou encore la communication.



Les gouvernorats d'intervention sont Jendouba, Le Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kebili dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, l'artisanat, le tourisme alternatif, la culture, le sport...

Sous la direction de l'équipe projet et en étroite coopération avec les services publics d'appui, les partenaires sociaux ainsi que la société civile, l'organisme partenaire devra soutenir le bénéficiaire à optimiser son ancrage au sein de son environnement.

Dans le cadre du suivi, le partenaire choisi devra proposer un programme de suivi pour tous les partenaires sur une durée d'une année avec des visites périodiques sur le terrain ainsi qu'un appui technique et une expertise étroite pour les soutenir dans le développement de leur structure.

Le projet JEUN'ESS dispose d'un fonds de 490.000 €uros pour développer, selon le plan de continuité et le plan financier l'ensemble des projets.

Responsabilités

Il sera clairement convenu que l'ensemble des responsabilités afférents au prestataire sera encadré par l'équipe JEUN'ESS et complémentaires aux tâches de cette dernière. Ainsi l'équipe projet aura pour responsabilités de :

- Assurer le déroulement complet des sélections (déjà effectué)
- Etablir des indicateurs de performances pour le prestataire choisi
- Etablir un processus de suivi et d'évaluation du prestataire choisi. Il répondra aux attentes du projet en matière de développement des structures, d'impact social, de durabilité, de consolidation et de créations de nouveaux emplois
- Assurer l'encadrement du prestataire lors des visites terrains et de la révision finale des plans de continuité
- Valider les plans de continuité définitifs
- Valider un plan de suivi, d'évaluation des différents plans de continuité définitifs avec un système de décaissement par atteinte d'objectifs
- Valider le planning d'octroi des subventions (décaissement) par tranches
- Fournir un accompagnement communicationnel au prestataire
- Effectuer des réunions périodiques et des visites communes avec les coordinateurs régionaux

De son côté, le prestataire fournira les services suivants :

- Gestion de l'octroi des subventions dans le cadre d'un fonds de l'ordre de 490000 €uros pour la mise en œuvre des plans de continuité des structures de l'ESS retenues
- Réviser et fournir une proposition finale des plans de continuité pour les 43 structures dans le cadre du budget global : faisabilité, impact, durabilité, création d'emploi
- Définir et proposer des indicateurs de suivi précis et un plan de décaissement sur objectifs pour chacune des 43 structures. Le prestataire distinguera les différentes structures à travers des grilles personnalisées pour chaque structure en étroite collaboration avec l'équipe projet.
- Définir un processus d'évaluation par tranche décaissée se basant sur des indicateurs d'impact en lien avec le point évoqué précédemment.

- Proposer et mettre en œuvre une stratégie d'optimisation d'exécution des plans de continuité définitivement validés
- Le développement de propositions pour les prêts complémentaires et l'accompagnement suite à la fin du fonds. Un engagement sur des facilités de crédit par la suite (1^{ère} année) est souhaité
- Les modalités de suivi des dossiers des bénéficiaires.
- Les modalités de mise en place d'une caisse de secours qui pourra être utilisé pour les structures qui ont besoin et qui méritent un financement complémentaire. Des critères devront être établis.
- Envoyer des rapports périodiques de suivi et d'avancement qui seront validés par l'équipe projet

NB : les structures recevront les subventions par tranches suite aux étapes de décaissement et d'évaluation de leur sérieux définies en amont. Le prestataire devra effectuer des recommandations à chaque étape pour permettre à l'équipe projet de décider de la poursuite de l'accompagnement ou non.

L'organisme financier choisi devra se référer et rendre compte continuellement à l'équipe projet et particulièrement aux coordinateurs régionaux qui sont sur le terrain.

Le prestataire veillera à :

- Procéder à l'équipement et à l'installation des bénéficiaires retenus et assurer toute autre forme de dépense inscrites dans le plan de continuité et de développement
- S'assurer de respecter des délais d'achat d'équipement, de commandes... respectables
- S'assurer de la conformité de tous les achats et de suivre étroitement les dossiers de financement avec la responsable administrative et financière du projet JEUN'ESS
- Assurer un suivi administratif et financier des dossiers.

Le prestataire est chargé de réaliser la prestation demandée avec une obligation de résultat

Le prestataire retenu devra octroyer les fonds reçus pour la mise en œuvre des plans de continuité et devra veiller à préserver une partie pour la gestion d'une caisse de secours comme évoqué précédemment.

L'utilisation des fonds devra être justifiée administrativement. Toute entrave pourra faire l'objet de poursuites de la part de l'OIT et de son partenaire financier la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie.

Indicateurs généraux :

- ✓ Au moins 90% des structures accompagnées sont encore en activité
- ✓ Au moins 90% des structures ont préservé ou créer de nouveaux emplois
- ✓ La chaîne solidaire a été assurée et optimisée pour l'ensemble des structures : production/création ;

- ✓ Assurer la présence et la prise importante de responsabilité des jeunes qui ont représentés ces structures. La transition générationnelle est une condition sine qua none de l'accompagnement du projet

Durée et modalités de paiement

La présente mission aura une durée d'une année à partir de la date de signature du contrat. Tous les livrables devront être fournis et validés par l'équipe JEUN'ESS afin de recevoir le déblocage de la dernière tranche

Le paiement de la prestation s'effectuera comme suit :

- Une avance à la signature du contrat
- Un système de « progress payment » sera mis en place en accord avec le prestataire choisi
 - o Les paiements seront effectués sous forme d'avance après la remise des rapports intermédiaires de performance et l'ensemble des pièces justificatives de dépenses en lien avec l'avance précédente.
- Une dernière tranche sera versée lorsque la mission sera jugée comme achevée par l'équipe JEUN'ESS selon les modalités qui seront convenues avec le prestataire

Dépôt des propositions

Le présent appel d'offres est ouvert aux institutions et associations de microfinances règlementées par le Décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, portant organisation de l'activité des institutions de micro finance.

Les questions sur le TDR pourront être envoyées à l'adresse infos.jeuness@gmail.com. Le dernier délai d'envoi des questions est le 21 janvier 2022. Merci de préciser dans l'objet du mail « Re-Fund Challenge subventions questions »

Les organismes intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidature, par email aux adresses suivantes : belgecem@ilo.org avec en copie infos.jeuness@gmail.com **au plus tard le 13 février 2022 à 23h59, heure de Tunis**. L'objet du mail devra comporter la mention suivante : « Re-FUND Challenge subventions »

Le dossier de candidature doit comporter :

Un dossier administratif comprenant :

- Les statuts juridiques de l'organisme, les 2 derniers états financiers et le RIB.
- Une présentation du prestataire et de ses représentations notamment dans les sept gouvernorats du projet.

Une proposition technique comprenant :

- Une présentation de l'organisme et de son expérience dans le financement des micro-entreprises /entreprises. Les expériences dans l'Economie Sociale et Solidaire sont souhaitées.
- La note détaillée de la stratégie de déblocage des subventions aux bénéficiaires
- Une offre technique et détaillée sur le processus complet avec lequel le prestataire compte répondre à cet appel (offre d'accompagnement/coaching individualisé ; Identification des KPI's / Allocation des tranches / Plan de suivi complet / plan d'évaluation complet...) Le listing des services proposés durant la prestation
- La présentation détaillée des indicateurs de performance des structures accompagnées (KPI's). Ils seront bien entendu amenés à être enrichi une fois les structures connues en détail.
- Un chronogramme (ou plusieurs en fonction du montant) présentant les programmes de suivi des prestataires
- Des propositions :
 - L'accompagnement post-crédation des bénéficiaires,
 - Les modalités de suivi administratif et financier des dossiers des bénéficiaires.

Une proposition financière :

La proposition financière indiquera le coût demandé pour gérer l'octroi des subventions dans le cadre d'un fonds de 490.000 €uros (équivalent en dinars tunisiens) ainsi que les modalités de règlement. Les frais de gestion et accompagnement seront séparés du fonds délégué.